



SPF Emploi, Travail et Concertation sociale

## Colloque international à l'occasion du 90e anniversaire de l'OIT Bruxelles, jeudi 14 mai 2009

### PRESENTATION

La proportion de la main-d'œuvre occupée dans les diverses facettes du travail domestique augmente dans toutes les régions du monde, mais dans des contextes différents. Le travail domestique a notamment pour caractéristique d'être effectué au domicile du particulier, de façon isolée, en grande majorité par des femmes, et d'être axé sur la fourniture de soins et de services. Sous-évalué pécuniairement et souvent informel, le travail domestique n'est, dans la plupart des cas, pas perçu comme s'inscrivant dans le cadre normal d'une relation de travail et échappe à la législation du travail. Les travailleurs sont dès lors exposés à un traitement inéquitable, injuste et souvent abusif.

L'amélioration du sort des travailleurs domestiques figure parmi les préoccupations de l'Organisation internationale du travail qui s'est fixée pour objectif l'adoption d'une norme sur le travail domestique décent.

Le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale organise une journée d'étude qui vise à éclairer différents aspects et expériences de la question. L'évolution du droit belge, la perception des enjeux dans d'autres pays et par différents acteurs, les questions spécifiques liées à la traite des êtres humains, aux conditions de travail et au travail dans les ambassades seront autant de questions abordées lors de cette journée, dans le but de soutenir l'adoption d'une norme internationale sur le travail domestique décent.

### QUAND ET OÙ ?

Colloque du jeudi 14 mai 2009  
SPF Emploi, Travail et Concertation sociale  
Salle Storck  
Rue Ernest Blerot, 1 à 1070 Bruxelles  
(à proximité de la gare du Midi)

### INSCRIPTION

Inscription préalable obligatoire jusqu'au 13 mai 2009 au plus tard.

La participation à la journée d'étude est gratuite. L'inscription est obligatoire en raison du nombre de places limité.

L'inscription s'effectue uniquement par mail à l'adresse suivante: [bart.peirlinck@emploi.belgique.be](mailto:bart.peirlinck@emploi.belgique.be)

Pour le bon enregistrement de l'inscription, veuillez indiquer pour chaque personne à inscrire les informations suivantes: nom et prénom, fonction et organisation, téléphone, e-mail.

### ORGANISATION



Service public fédéral  
**Emploi, Travail  
et Concertation sociale**

### PROGRAMME

**9h00** Accueil

**9h30** **Première session: Exposés introductifs**

Présidence: F. Vandamme, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale - Affaires internationales

- Pourquoi ce colloque ?  
P. P. Maeter, Président du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
- Le rapport du BIT (Rapport IV (1) Travail décent pour les travailleurs domestiques) soumis à la consultation des gouvernements et des partenaires sociaux, M. Tomei, Bureau international du travail
- L'évolution du concept du travail domestique en Belgique: droit du travail et contrôle, M. De Gols, Directeur général (Relation individuelle du travail) et M. Aseglio, Directeur général (Contrôle des lois sociales)

**10h30** Pause - café

**11h00** **Deuxième session: Echos du travail domestique dans le monde**

Présidence: R. Delarue, Directeur du Bureau de Liaison de l'OIT auprès du Benelux et de l'Union européenne, Bruxelles

- Le personnel domestique en Belgique: aperçu et recommandations, S. Craenen, Organisatie voor Clandestiene Arbeidsmigranten
- Les initiatives législatives du gouvernement du Maroc en matière de protection du travail domestique, A. Addoum, Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle
- Le travail domestique au Niger, Confédération nigérienne du travail
- Enjeux d'un travail domestique décent dans le Sud: 3 témoignages de 3 continents, A. Seron, Centre national de la Coopération au Développement-11.11.11
- Syndicats et organisation internationale des travailleurs domestiques, P. Stalpaert, International Union of Food, Agricultural, Hotel, Restaurant, Catering, Tobacco and Allied Workers'Associations (IUF)

**13h00** Lunch

**14h00** **Troisième session: Eléments de réponse pour une politique internationale**

Présidence: P.P.Maeter, Président du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale

- L'enjeu de l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs domestiques, Fédération générale du travail de Belgique
- Perspective du genre dans le travail domestique, F. Goffinet, Institut de l'Egalité entre les femmes et les hommes
- Travail domestique et traite des êtres humains, P. Le Cocq, Centre de l'Egalité des Chances et la lutte contre le racisme
- La question spécifique du travail dans les ambassades et le droit diplomatique, N. Angelet, avocat et professeur de droit international à l'Université libre de Bruxelles

**15h30** Discussion

**16h00** Suite de la session

- Comment le syndicalisme international est-il aidé par une nouvelle norme internationale du travail ? L. Cortebecq, Porte-parole du groupe des travailleurs à la Commission de l'application des conventions et recommandations du travail de la Conférence internationale du travail de l'OIT

**16h45** Conclusions

Le sens et l'orientation possible d'une nouvelle norme internationale du travail:

- J. RHMANI, Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Royaume du Maroc
- J. Milquet, Vice-Première Ministre et Ministre de l'Emploi et de l'Egalité des Chances

**17h15** Drink